



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, Jan Verbeke, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Gabriel Persoons, Alexandre Dermine, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliße, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Christine Roisin, Victor Wiard, Miguel Schelck, Blanche de Pierpont, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Jos Bertrand, Eric Godart, Martin Casier, Laurent Van Steensel, *Conseillers*.

Séance extraordinaire du 04.02.20

#Objet : Rapport d'activité 2018 - ERIP - Présentation: Olivier Deleuze#

Séance publique

En application de l'article 63 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal.

Les Bourgmestres sont membres de droit de l'Assemblée Générale

Comme indiqué dans le Cadastre des mandats publics à Watermael-Boitsfort publié sur le site de la Commune, je n'ai pas assisté à l'AG de l'ERIP.

L'Ecole Régionale et Intercommunale de police a, en 2018, poursuivi ses activités de formation. Des formations de base inspecteur et inspecteur principal ont été organisées de même que de très nombreuses formations continuées, fonctionnelles et certifiées au bénéfice des membres du personnel des six zones de police bruxelloises mais également du personnel d'autres zones du pays, de la police fédérale et d'organismes fédéraux ou régionaux.

L'ERIP a bénéficié d'un subside de 8.060 KEUR de la Région de Bruxelles-Capitale et de 1.645 KEUR de la Police Fédérale pour son fonctionnement.

Les formations de base agent, inspecteur et inspecteur principal de police sont dispensées en fonction du nombre d'aspirants recrutés par les zones pour ce qui concerne les agents, et par la police fédérale pour ce qui concerne les inspecteurs et les inspecteurs principaux.

Le programme de ces formations de base est fixé par arrêté royal et il ne peut y être dérogé.

En 2018, 224 policiers ont suivi une formation de base se terminant en 2018, et 184 policiers ont suivi une formation ayant débuté en 2018. Le nombre d'aspirants en 2017 était de 250.

En 2018, 13 membres du personnel de l'ERIP ont suivi une formation contre 66 en 2017. Les formations étant dispensées par le personnel interne fort pris suite à l'augmentation des formations de base, n'ont pu être aussi nombreuses que l'année précédente.

286 policiers ont suivi une formation fonctionnelle en 2018 contre 187 en 2017.

4902 policiers bruxellois ont suivi une formation continuée en 2018 contre 4739 en 2017.

114 policiers bruxellois ont suivi une formation certifiée en 2018.

Le Conseil prend connaissance.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 06 février 2020

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze